



Revalorisation des conditions sociales c'est légitime, possible et nécessaire !

Après l'annonce d'un intéressement nul pour les salariés de STX, la protestation partie d'un atelier s'est transformée en mouvement spontané, vivant, touchant bon nombre de secteurs de l'entreprise et qui risque de durer, tant que les conditions sociales ne seront pas améliorées.

Ces conditions sociales dégradées touchent l'ensemble des catégories. Ouvriers, techniciens, ingénieurs ou cadres en CDI, CDD ou Intérim.

C'est pourquoi la direction et les possibles futurs actionnaires doivent entendre ce qui se passe aujourd'hui.

UNE ACCUMULATION DE SACRIFICES IMPOSÉS INNACEPTABLES.

Nous avons tous subis une baisse de notre pouvoir d'achat. Et l'ensemble des accords signés ces dernières années ont participé à cette régression sociale.

Pour exemples :

- des années d'accords salariaux au rabais, aboutissent aujourd'hui à une grille des salaires tirées vers le bas avec, pour les premiers coefficients, des jeunes embauchés en dessous du taux horaire du SMIC !
- L'accord compétitivité a détruit des éléments de salaire et primes au prétexte de prise de commande de navire...on voit aujourd'hui, dans le contexte commercial où nous sommes, à quel point cet argument n'en était pas un.
- L'accord d'intéressement, facteur déclencheur d'une protestation plus profonde sur la faiblesse de nos salaires, les critères économiques hors de contrôle des salariés. Le critère sur chiffrage des accidents du travail est à dénoncer.

Au-delà du mépris sous-jacent à l'idée de « responsabiliser les salariés » sur le fait de se blesser au travail (le font-ils volontairement ?), la direction l'avoue elle-même au Comité d'Entreprise : la production **et les emplois** sont configurés de telle sorte que chaque corps de métier vit une période de « tension » sur chaque navire réalisé.

Avec un carnet de commande pour les 10 ans à venir, il est temps de tourner la page de ces accords de régression.

AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIALES : UN INVESTISSEMENT.

La direction investit pour plusieurs dizaines de millions d'euros dans la production. Comme il est dit dans la presse : « des investissements autofinancés » puisque STX n'a rien apporté en termes de financement pour les sites de Saint-Nazaire et Lorient.

Et quand on dit autofinancés, il faut comprendre « sur le dos » des salariés du site qui seuls créent les richesses, sans en avoir aucun retour.

Les investissements et entretien de machine existent et sont chiffrés : **La nouvelle CAO Smart Marine** : environ 30M€/ **portique** : 37M€/ **PEMA aux PxPlans** : environ 8M€/ **le parking Loire** : environ 4M€/ **l'usine Anémos** : 18M€/ **les abris couverts au PM** : environ 2M€/ **l'extension du PM** : environ 15M€/ **nouvelle grue au bassin C** : environ 2.5M€/ **chainede montage BRAIS** : environ 1M€.

Alors même si bon nombre d'investissements sont financés en partie sur des fonds publics (argent de nos impôts), la direction qui dit être déficitaire, sait trouver de l'argent pour que le site continue de tourner !

Il serait légitime que face à toutes ces lignes budgétaires d'investissements, apparaisse une ligne budgétaire : « PRIME DE LIVRAISON ET FIN DE NAVIRE ». Et tous ceux qui ont participé à la construction d'un navire, intérimaires compris, sont légitimes à poser cette revendication. La CGT soutient cette revendication.

ENSEMBLE , INVESTISSONS DANS UNE MOBILISATION COLLECTIVE.

Ce qui s'exprime aujourd'hui, c'est un mouvement social qui pose le problème de la faiblesse des salaires, à travers des revendications des salariés STX et Intérimaires, autour de la **revalorisation du taux horaire et de primes**.

La direction ne doit pas prendre cela à la légère et doit cesser de faire porter au travers des messes d'entreprises des messages qui ne sont crû par personne, y compris par la hiérarchie.

Dans de nombreux secteurs des actions sont organisées chaque jour en parallèle et dans chaque quart.

La CGT Navale appelle l'ensemble des salariés du Site à un débrayage à l'occasion de la venue de Fincantieri dans nos murs, lors d'un Comité d'Entreprise.

L'occasion de porter ensemble la revalorisation des conditions sociales, de porter nos revendications. Construisons et renforçons le rapport de force, SOYONS NOMBREUX :

MERCREDI 19 AVRIL 2017

9H45

**RASSEMBLEMENT DEVANT LES BUREAUX DE LA DIRECTION
DÉBRAYAGE POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS**